



COMMUNIQUE

RAPPORT SUR LES DÉFAILLANCES ET ERREURS DANS LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2018

Tunis, le 19 mai 2018

Nous, associations signataires ci-dessous et militants de la société civile tunisienne, après avoir suivi le processus électoral des élections municipales du 6 mai 2018, et après publication de l'Instance Supérieure Indépendante des Elections des résultats préliminaires au format PDF en date du 10 mai 2018, puis publication des résultats au format XLS le 15 mai 2018,

avons constaté de nombreuses violations et erreurs dans les procès-verbaux de l'ISIE affectant pour certaines municipalités, les résultats des élections et portant atteinte à la crédibilité et à la transparence du processus électoral. Nous citons parmi ces erreurs :

Des erreurs au niveau des chiffres :

1. Ouchtata (Béja) : Non concordance du total des électeurs qui ont voté, du nombre d'électeurs ayant voté blanc et du nombre d'électeurs ayant voté nuls d'une différence de 290 voix. Par ailleurs, il y a une erreur dans le nombre de sièges : 18 sièges au lieu de 24.
2. Sbeïtla (Kasserine) : le total comprend 10 voix de trop.
3. Sfax (Sfax 2) : une voix de trop dans le total des voix.
4. "Aachèch Boujarbou Awedna Majel eddarj" (Sfax 1) : erreur dans le quotient électoral : 137.61 alors que le quotient électoral devrait être 185.5.
5. Hachechna (Bizerte) : le quotient électoral est inversé : 116.88 au lieu de 88.116.
6. Zelba (Mahdia) : erreur dans le quotient électoral 166.8889 alors que le quotient électoral devrait être 57.7222.
7. Utique (Bizerte) : le quotient électoral est inversé : 162.77 au lieu de 77.162.
8. Tinja (Bizerte) : le quotient électoral est inversé : 182.44 au lieu de 44.182.
9. Sejnène (Bizerte) : le quotient électoral est inversé : 221.00 au lieu de 00.221

Erreurs au niveau de l'écriture :

10. Hajb Al Ayoun (Kairouan) : erreur dans le total des voix exprimées (oubli d'un 3 dans le total).
11. Douar Hicher (Manouba) : 178 voix perdues dans le total des voix dû au fait d'avoir inversé le nombre total de votants :7469 au lieu de 7647.
12. Ouchtata (Béjà) : Le nom de la municipalité "Ouchtata" n'a pas été mentionné à la page 2 du procès-verbal contenant les résultats des élections et on a écrit à la place le mot "Mahdia".
13. Houmet Essouk (Médenine) : 2 sièges ont été attribués à l'Union civile alors qu'il eut fallu attribuer un siège pour l'Union civile et un siège pour "Harakat achaab" (Mouvement du peuple).
14. Téboursouk (Béjà) : Le nom de la municipalité "Téboursouk" n'a pas été mentionné à la page 2 du procès-verbal contenant les résultats des élections et on a écrit à la place le mot "Mahdia".
15. Radès (Ben Arous) : Le nom de la municipalité "Radès" n'a pas été mentionné à la page 2 du procès-verbal contenant les résultats des élections et on a écrit à la place les mots "Nom de la municipalité".
16. Korbous (Nabeul 2) : Le nom de la municipalité "Korbous" n'a pas été mentionné à la page 2 du procès-verbal contenant les résultats des élections et on a écrit à la place les mots "Nom de la municipalité".
17. Enfidha (Sousse) : Le nom de la municipalité "Enfidha" n'a pas été mentionné à la page 2 du procès-verbal contenant les résultats des élections de cette municipalité et on a écrit à la place le mot "Sousse" (qui est la circonscription et non la municipalité).

Absence de transparence :

18. Sidibouzid et Souk Ejdid (Sidibouzid) : erreur dans les liens des fichiers.
19. Laâroussa (Siliana) : Aucun lien affichant le procès-verbal de la municipalité de Laâroussa.

Il est à noter que tous ces procès-verbaux sont signés par le Président de l'Instance Supérieure Indépendante des élections et publiés sur le site officiel de l'instance, ce qui nous amène à plusieurs conclusions dont les plus importantes sont les suivantes :

1. Défaillance du système informatique pour fournir les outils les plus simples pour gérer et suivre le processus électoral.
2. Précipitation dans la publication des procès-verbaux sans en vérifier le contenu.

3. Publication des résultats préliminaires sur Facebook sous forme d'images, puis les procès-verbaux dans un format verrouillé de sorte que ce soit difficile de les vérifier entièrement durant la période du délai du contentieux.
4. Publication des résultats préliminaires au format Excel immédiatement après la fin du délai du contentieux électoral sans pour autant indiquer le détail des votes blancs et des votes nuls, rendant ces données sans valeur réelle pour l'exploitation à des fins d'études et d'analyse.
5. Non adoption d'une même dénomination pour les listes candidates lors des candidatures et lors de leur dénomination au niveau des résultats.

Cependant, malgré les défis techniques et le peu de temps imparti pour vérifier tous les procès-verbaux de l'ISIE concernant les élections municipales de 2018, la société civile a entrepris une initiative unique pour numériser les résultats de ces élections dans un format ouvert et les ouvrir publiquement avant l'annonce officielle des résultats préliminaires. Cela nous a permis de procéder à un examen approfondi de tous les procès-verbaux.

Les associations signataires mettent en garde sur le danger de ces erreurs et violations du processus électoral dénotant une faiblesse au niveau technique et un manque de préparation de l'Instance Supérieure Indépendante des élections malgré les ressources financières qui lui sont dédiées et appellent l'ISIE à :

- 1. Réviser immédiatement toutes les données et publier des procès-verbaux non erronés des résultats issus des urnes selon les calculs établis par la loi électorale (*Loi organique n° 2017-7*).**
- 2. Œuvrer à développer les capacités techniques de l'instance pour éviter ce genre de défaillances.**
- 3. Publier les données en format réutilisable et ouvert. #OpenData.**

Toutes les défaillances sont répertoriées sur cette page :

<http://crowd.data4tunisia.org>

Les associations signataires (par ordre alphabétique) :

Nom de l'association /ONG	Représentant de l'association/ONG
Association 23_10 appui au Processus de Transition Démocratique et à l'Observation des élections	Sami Ben Slama
Association Tunisienne pour l'Intégrité et la Démocratie des Elections (Atide)	Leïla Chraïbi

Organisation "Cahiers de la Liberté"	Mohamed Adnène Trojette
Ligue des Electriciennes Tunisiennes "LET"	Besma Soudani Belhadj
Réseau "Mourakiboun"	Rafik Halouani
Coalition "Ofiya "	Ali Sadraoui
OpenGovTN	Hatem Ben yacoub

Contact Média :

Pour plus d'information, vous pouvez contacter : Habiba Chouikha, tél. 22535777; email: habiba@chouikha.com

[نص البلاغ باللغة العربية](#)